



## Les 8 questions à vous poser pour créer un Marché Cagette



### 1- Où voulez-vous organiser vos distributions ?

A la ferme, sur une place publique, devant une gare, dans un tiers-lieu, un café associatif, une entreprise... ? Voici quelques clés pour choisir un **lieu adapté** :

- suffisamment grand pour installer des stands et se déplacer
- agréable pour vos clients : protégé du froid et de la pluie / du soleil en été et, si nécessaire, sécurisé pour les enfants, accessible pour les personnes à mobilité réduite...
- doté d'un parking proche pour les clients et pour livrer facilement les commandes
- équipé de réfrigérateurs si vous souhaitez proposer des produits frais (ou des glacières)

### 2- Voulez-vous créer un marché OUVERT ou FERMÉ ? Et vos clients ont-ils des besoins/attentes spécifiques (jours, heures, accès, label, diversité de produits)...

Ex : marché fermé (réservé aux salariés d'une entreprise, non visible sur l'annuaire national Cagette) ; ou ouvert à tous, particulièrement adapté aux familles (distribution entre 16h30 et 19h le mardi (pas d'école le lendemain), proche d'une aire de jeux avec parking, avec une grande variété de fruits et légumes bio)

**3- Quand (jour et heures) et à quelle fréquence** voulez-vous proposer des distributions ?  
(ex : tous les mardis de 16h30 à 18h30, hors vacances scolaires)

**4- Quels produits souhaitez-vous proposer et à quelle fréquence ?**

Si vous êtes producteur, vos produits bien entendu, mais aussi ceux d'autres producteurs, pour offrir une diversité de produits aux clients et ainsi leur faciliter les courses et les fidéliser.

Notez que certains produits sont TRÈS attendus par les clients. Faites en sorte de proposer chaque semaine des produits frais (légumes, pain, oeufs, ...). D'autres produits peuvent n'être proposés qu'une fois tous les 15 jours ou mensuellement (viande, vin, bière, épicerie...), voire plus rarement (textile zéro-déchets, cosmétiques, produits d'entretien...)

**5- Quel est le meilleur moment de l'année pour lancer votre marché ?**

- Quand serez-vous suffisamment disponible, pour organiser la création de votre Marché Cagette et communiquer sur son ouverture ?

- Quel moment de l'année est le plus favorable pour favoriser un changement d'habitude de consommation pour vos clients

ex : dès maintenant, entre octobre et avril, à la rentrée de septembre

## 6- Quel nom voulez-vous donner au Marché Cagette ?

Idéalement, pour que ce soit plus facile à retrouver pour vos clients, qui reprend :

- le terme "Cagette"
- le nom du lieu des distributions (commune ou ferme)  
(ex la Cagette de Captieux)

La Cagette de \_\_\_\_\_

## 8- Comment prévoyez-vous de faire connaître ce marché ?

Voici les actions les plus efficaces :

- mail ou SMS envoyé à vos clients actuels et partenaires locaux (collectivités, associations, entreprises, producteurs...)
- affiches / flyers dans les commerces, associations et collectivités aux alentours
- création d'évènements conviviaux (dégustation, concert, débat...) lors des 1ères distributions
- posts sur les réseaux sociaux pouvant être partagé sur des groupes locaux
- articles de presse, lors de l'ouverture, des évènements...
- page Google (lien de commande en ligne)
- site Internet (lien de commande en ligne)
- flyers dans les cagettes, pour inviter à relayer

## Prêt à créer un Marché Cagette ?

Je fais ma demande  
de création de marché

Une fois le marché créé, vous recevrez le guide qui vous accompagnera à sa mise en place, pas à pas. Notre support technique et votre conseillère, seront également à vos côtés.

## Il vous reste des questions ?

Notre équipe est là pour vous accompagner.  
N'hésitez pas à la contacter par mail : [contact@cagette.net](mailto:contact@cagette.net)